

34. Le Liban	Page	230-234
35. La Libye	235-238	
36. L'Afrique du Sud	239-249	
ANNEXE I	250-252	
ANNEXE II	253-256	
ANNEXE III	257-258	
ANNEXE IV	259-269	
ANNEXE V	270-271	

Au moment de décider de la structure du guide, nous avons choisi de suivre l'ordre dans lequel les divers volets du mandat de l'Institut sont présentés dans la Loi. À savoir la limitation des armements et le désarmement; la défense; et la solution des conflits. Le lecteur voudra bien noter qu'aux fins du guide, nous nous en sommes tenus, dans cette dernière catégorie (la solution des conflits), à présenter la façon dont le Canada a réagi face aux principaux conflits régionaux.

Chaque article comporte cinq sections intitulées *Contexte*, *Position actuelle du Canada*, *Débat parlementaire*, *Ouvergues de réflexion pérenne* et *Ouvergues générales*. Voici en quoi chacune d'elles consiste :

Contexte : Cette section présente le sujet en gros. Nous visons ici à éviter les détails innecessaires tout en posant dans des documents récents pour bien situer la question dans le contexte de l'heure. Lorsque le